



CONSEIL DE L'ENTENTE

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

COMMUNIQUE FINAL

1. La deuxième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Entente, s'est tenue à Niamey en République du Niger, le 17 décembre 2013, sous la présidence de **Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU**, Président de la République du Niger, Président en Exercice du Conseil de l'Entente.
2. Ont participé à cette Conférence, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays suivants : **Son Excellence Dr Boni YAYI**, Président de la République du Bénin ; **Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE**, Président du Faso ; **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de la Côte d'Ivoire ; **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise. Le Président Ibrahim Boubacar KEITA et le Président Macky SALL se sont fait respectivement représentés par Monsieur OUMAR TATAMLY, Premier Ministre de la République du Mali et Monsieur ABDELATIF COULIBALY, Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance du Sénégal.
3. Au début de la session, Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président en exercice du Conseil de l'Entente, a fait observer une minute de silence à la mémoire de feu le Président Nelson MANDELA, décédé le 05 décembre 2013 et lui a rendu un vibrant hommage.
4. Au cours de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont examiné le point sur la mise en œuvre des décisions prises lors du sommet du 17 décembre 2012 à Niamey, en République du Niger, relativement à la réorientation des activités du Conseil de l'Entente.
5. Suite à la présentation des rapports du Secrétaire Exécutif et du Président du Conseil des Ministres, ils se sont félicités des efforts déployés en termes de restructuration et de rénovation de l'Organisation.
6. En matière de coopération politique et de programmes communautaires dans les domaines de l'eau, de l'agriculture, de l'élevage pour la consolidation de la sécurité alimentaire dans tous les Etats membres, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont instruit le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente à tout mettre en œuvre en vue de leur concrétisation.

7. Les Chefs d'Etat ont entendu le rapport de liquidation du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente et ordonné le transfert au Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente, du patrimoine dudit Fonds.

8. S'agissant de la réalisation du projet intégrateur de la Boucle Ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou-Lomé, les Chefs d'Etat se sont félicités des perspectives de démarrage dudit projet au cours de l'année 2014.

9. Soulignant l'importance du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER), les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé du renforcement de ses capacités en matière de formation professionnelle.

10. Evoquant la vie politique dans les Etats membres, la Conférence s'est félicitée du bon déroulement des élections régionales et municipales en avril 2013, en Côte d'Ivoire ainsi que des élections législatives en juillet 2013, au Togo.

11. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné l'importance de la coopération administrative transfrontalière et se sont engagés à créer les conditions de son renforcement à travers notamment l'institutionnalisation d'une réunion annuelle des Ministres en charge de la sécurité et des frontières des pays membres.

12. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont appelé à la mutualisation accrue des efforts en vue du sauvetage du Fleuve Niger en proie à l'ensablement.

13. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à prendre les mesures allant dans le sens de la fluidification de la circulation des personnes et des biens.

14. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de créer les conditions et les mécanismes appropriés de lutte coordonnée contre les trafics illicites des personnes, des armes et des drogues.

15. Concernant les sources alternatives de financement, nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2016 du Conseil de l'Entente, la Conférence après avoir examiné les recommandations y afférentes du Conseil des Ministres, a décidé de poursuivre la réflexion.

16. Les Chefs d'Etat ont saisi l'occasion de leur rencontre au Sommet pour réaffirmer leur souci majeur de faire du Conseil de l'Entente un instrument de paix durable, d'approfondissement continu de l'Etat de droit, de stabilité politique et de croissance économique.

17. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réitéré leur condamnation ferme du terrorisme sous toutes ses formes dans l'Espace Entente et se sont résolument engagés à le combattre vigoureusement.

18. Abordant les questions relatives à la situation politique et sécuritaire de la Sous-Région, les Chefs d'Etat se sont réjouis du leadership de la CEDEAO sous l'égide du Président Alassane OUATTARA.

19. Ils ont apprécié les résultats tangibles à l'actif du Président Blaise COMPAORE, Médiateur pour le Mali, ayant permis de rétablir l'intégrité territoriale et la légalité constitutionnelle dans ce pays frère.

20. Ils ont salué la présence parmi eux des représentants de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali et de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.

21. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont saisi cette occasion pour remercier leurs homologues malien et sénégalais, pour cette marque de considération manifestée à l'endroit du Conseil de l'Entente.

22. Ils ont particulièrement félicité Son Excellence Monsieur François HOLLANDE, Président de la République Française pour la contribution spécifique et combien salvatrice de la France, à travers l'opération SERVAL qui a permis de neutraliser l'invasion terroriste au Nord Mali d'une part, et l'opération SANGARIS en cours en République Centrafricaine depuis le 6 décembre dernier autorisée par la résolution n° 2127 (2013) du Conseil de Sécurité des Nations Unies et qui permet de prévenir l'aggravation de la situation en République Centrafricaine d'autre part. La Conférence remercie également la République du Tchad et les armées de l'Afrique de l'Ouest pour leurs efforts en faveur de la paix au Mali.

23. Les Chefs d'Etat ont témoigné leur reconnaissance à la Communauté internationale à travers le Conseil de Sécurité de l'ONU dont nombre des résolutions ont été consacrées à la paix et la sécurité en Afrique.

24. Abordant la situation politique et sécuritaire dans le Continent Africain, ils ont salué les efforts appréciables déployés par l'Union Africaine en vue de rétablir la légalité constitutionnelle partout où elle est compromise en Afrique.

25. Les Chefs d'Etat ont souligné l'importance stratégique du renforcement de la coopération entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Centre, consacré notamment par l'organisation en juin 2013 du Sommet de Yaoundé sur la piraterie maritime qui a décidé de la mutualisation des moyens en vue lutter plus efficacement contre ce fléau.

26. Les Chefs d'Etat ont salué la tenue les 6 et 7 décembre 2013 à Paris, du Sommet de l'Elysée sur la paix et la sécurité en Afrique et dont les résultats satisfaisants contribueront à renforcer les capacités opérationnelles du continent face aux crises.

27. Pour finir, la Conférence a rendu un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président en Exercice du Conseil de l'Entente pour la qualité de son leadership et les efforts déployés pour concrétiser dès l'année 2014, le projet de la Boucle Ferroviaire

28. La Conférence a décidé de confier la Présidence en Exercice du Conseil de l'Entente à Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger.

29. Au terme de leurs travaux qui se sont déroulés dans une ambiance fraternelle, cordiale, empreinte d'entente mutuelle et de solidarité, les Chefs d'Etat de la République du Bénin, du Burkina, de la République de Côte d'Ivoire et de la République Togolaise, ont exprimé leurs sincères remerciements à Son Excellence ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger, au Gouvernement et au Peuple Nigériens pour l'accueil chaleureux et typiquement africain qui a été réservé à toutes les délégations et pour les conditions idoines de travail qui leur ont été offertes.

30. La Conférence exprime enfin ses vives félicitations au Gouvernement et au Peuple Nigériens à l'occasion de la célébration du 55ème anniversaire de la proclamation de la République du Niger.

31. Le prochain Sommet aura lieu à Lomé, en République Togolaise, au cours du mois de décembre 2014.

Fait à Niamey, le 17 Décembre 2013

Pour la Conférence,

Le Président en exercice

Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU

Président de la République du Niger